

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le jeudi 5 juillet 2018 à 9 h, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet  
M. Georges Décarie, préfet suppléant  
M. Denis Charette, membre  
M. Pierre Flamand, membre  
Mme Francine Laroche, membre

Est absent :

M. Daniel Bourdon, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 9 h.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14679-07-18

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES**

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juillet et août 2018.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14680-07-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 13 JUIN 2018**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCE DES SERVICES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### PROVENANCE

#### SUJET

MTMDET	Accusé de réception – MRC-CA-0473-03-2018 – Appui à la MRC d’Abitibi plan d’infrastructures de travaux routiers à établir pour la route 117
MCC	Politique culturelle du Québec – Partout la culture
SHQ – Info express MAMOT	Programme RénoRégion 2018-2019 Accusé de réception – Demande d’aide financière dans le cadre du FARR
Centre d’exposition de Mont-Laurier SHQ – Info express	Rapport d’activités – États financiers 2017  Ouverture et modalité de gestion du Programme Petits établissements accessibles
Sylvain Pagé, député MAMOT	Appui à la MRC de Kamouraska quant à la période d’élections municipales FARR – Lettre d’annonce internet haute vitesse 2018-2019
MRC des Etchemins	Résolution – Demande d’assouplissement de la LPTAA
Mun. La Macaza FQM	Résolution – Nourrissage des animaux sauvages et responsabilités partagées Regroupement des communautés forestières de la FQM
MAMOT	Convention d’aide financière – FARR – IHV
Élections Québec	Accusé de réception – Résolution MRC-CA-14628-05-18 – Changement de la date des élections générales municipales
COBALI SHQ	Rapport annuel d’activités 2017-2018 Modification à l’entente concernant la gestion des programmes d’amélioration de l’habitat et d’accessibilité afin d’introduire le programme Petits établissements accessibles
MRC Beauharnois-Salaberry MAMOT	Crise du marché des matières recyclables Réponse à une demande d’aide financière – AR FARR – Gare
MAMOT	Réponse à une demande d’aide financière – Projet de construction d’un pont au km 198,2 – Non admissible
CALQ SHQ AMPA – HRSJ UMQ	Partenariat territorial Laurentides Améliorations au PAH Lettre de remerciement Légalisation du cannabis – L’UMQ publie un guide à l’intention de ses membres
MAMOT	FARR 2017-2018 - Versement 2 – Parc linéaire Route verte
MAMOT	FARR 2017-2018 - Versement 2 – Parc linéaire – Gare de Mont-Laurier
MAMOT	FARR 2017-2018 - Versement 2 – Parcs régionaux

MAMOT FARR 2017-2018 - Versement 2 – Desserte  
Internet haute vitesse  
UMQ – Info express Aide au transport collectif régional  
Communication Jean Malo Formation « L’art de prendre la parole en  
public »

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**PROVENANCE** **SUJET**

Mun. Lac-du-Cerf Modifications règlementaires  
MERN Réponse à une demande d’autorisation de  
vente  
MERN Projet de modification « Règlement sur le  
vente, la location et l’octroi de droits  
immobiliers sur les terres du domaine de  
l’état »  
Contribuable Correspondance d’un contribuable quant au  
Parc régional du Poisson blanc

**GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES**  
**PROVENANCE** **SUJET**

MFFP Renouvellement du programme PADF pour  
les années 2018 à 2021

\*\*\*\*\*

**SERVICES FINANCIERS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14681-07-18

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -**  
**JUIN 2018**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu  
à l’unanimité d’accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 51831 à 51993, totalisant 819 265,37 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018. Le chèque numéro 51876 au nom de la Financière Banque Nationale est manquant, il est daté du 6 juillet 2018 au montant de 12 418,26 \$ et le chèque numéro 51941 a été annulé;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 513994 à 514011 (élus) et les numéros 514012 à 514105 (employés), totalisant 123 953,83 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14682-07-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE**  
**VILLÉGIATURE - JUIN 2018**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu  
à l’unanimité d’accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de  
gestion des baux de villégiature, chèque portant le numéro 394, au montant de  
271,38 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14683-07-18

**REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - JUIN 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 674 à 682, totalisant 423 023,31 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14684-07-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - JUIN 2018**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 749 à 763, totalisant 36 837,13 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14685-07-18

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2018**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14686-07-18

**COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 7 087,43 \$, incluant les intérêts, au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14687-07-18

**RAPPORT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LA PETITE CAISSE**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, le rapport des dépenses effectuées par la petite caisse, totalisant 85,55 \$ au 3 juillet 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14688-07-18

**RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 19 690 \$ au 30 juin 2018, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471,

décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Mme Francine Laroche vient siéger, il est 9 h 30.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14689-07-18

**RAPPORT CONSULTAXE**

ATTENDU la présentation, par l'adjointe à la direction générale aux activités financières, du rapport produit par Consultaxe ltée quant au mandat de récupération de la TPS et TVQ pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 13 novembre 2017;

ATTENDU le choix qui s'impose quant à l'Édifce Émile-Lauzon et les impacts possibles de ce choix;

ATTENDU les discussions actuelles du CLD quant à un potentiel déménagement;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport préparé par Consultaxe pour la période du 1er octobre 2013 au 13 novembre 2017 et de reporter à une prochaine séance la recommandation quant à la décision relative à la récupération possible pour l'Édifce Émile-Lauzon.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14690-07-18

**MODIFICATION À LA POLITIQUE D'AMORTISSEMENT ET DE CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS**

ATTENDU l'adoption de la politique d'amortissement de la MRC au terme de la résolution MRC-CA-7396-10-99 prévoyant que les acquisitions inférieures à 200 \$ ne seraient pas immobilisées;

ATTENDU la modification de cette politique au terme de la résolution MRC-CA-7829-10-00 haussant le montant de 200 \$ à 500 \$;

ATTENDU le dépôt des recommandations de l'adjointe à la direction générale aux activités financières, de hausser le seuil de 500 \$ afin que les acquisitions inférieures à 1 000 \$ ne soient pas immobilisées;

ATTENDU qu'habituellement, les achats inférieurs à 1 000 \$ ne rencontrent pas le critère de durabilité nécessaire et que cette modification permettrait d'alléger la gestion des immobilisations;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de modifier la politique d'amortissement et de capitalisation des immobilisations de la MRC d'Antoine-Labelle afin de ne pas immobiliser les acquisitions inférieures à 1 000 \$.

Il est de plus résolu d'abroger la résolution MRC-CA-7829-10-00.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION AUX SERVICES FINANCIERS POUR  
L'ANNULATION DES SOLDES D'INTÉRÊT JUSQU'À  
CONCURRENCE DE 5 \$**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à annuler les soldes d'intérêt jusqu'à concurrence de 5 \$.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**RAPPORT DU PRÉFET**

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, le 13 juin 2018
- Comité de sécurité publique, le 13 juin 2018
- Commission d'aménagement, le 14 juin 2018
- Rencontre du comité directeur FARR, le 15 juin 2018
- Rencontre avec M. Claude Thibault, 18 juin 2018
- Rencontre avec M. François Legault de la CAQ, le 19 juin
- Synergie 17/21, le 20 juin 2018
- Comité de vigie sur la santé, le 22 juin 2018
- Conseil de la MRC, le 26 juin 2018
- Rencontre OMH, le 4 juillet 2018

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- Ressources humaines :
  - Services financiers – scénario pour ressource
  - Affichage interne et externe – technicien en administration
  - Affichage interne – poste de géomaticien
  - Affichage interne – technicien en évaluation foncière classe
  - Accueil directrice du service d'ingénierie
  - Accueil directeur du service de gestion intégré
  - Discussion avec le syndicat lettre d'entente
- Brancher Antoine-Labelle
  - Rencontre Me Bouchard pour l'entente-cadre
  - Début des relevés par CIMA+
  - Rencontre avec Hydro-Québec, Bell et Télébec pour les demandes d'utilisation des structures de soutènements
  - Projet d'acte de cession du réseau global
- CTAL
  - CA (27 juin)
  - Rencontre XIT | Démarrage du transfert technologique (3 juillet)

- Sécurité incendie
  - Rencontre secteur de la Rouge pour le regroupement
  - Rencontre des intervenants pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé
- Sécurité civile
  - Autodiagnostic sécurité civile du MSP
- P'tit Train du Nord
  - Rencontre avec M. Claude Thibeault | Km 198, pont Nomingue
- Fonds de développement des territoires
  - Révision de la politique des projets structurants et échéancier (Frédéric et Myriam)
  - Reddition de compte et rapport annuel
- Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
  - Préparation des projets (gare, communication IHV)
  - Présentation finale du plan d'aménagement du pôle communautaire et touristique de la gare
- Conseil des préfets et comité directeur du FARR
  - Comité régional de sélection (15 juin)
  - Comité directeur
  - Grille d'analyse
- OMH
  - Rencontre comité (4 juillet)
- SHQ
  - Ouverture du programme RénoRégion
  - Prise de connaissance du PEA et discussion SHQ
- Comité de sécurité publique
- Préparation de la rencontre PADF (Claude et Jacques)
- Rencontre emploi Québec (SADC, CLD) services et programmes offerts
- Révision de la Caravane de l'environnement | rencontre avec le Cobali
- Séance de Cour municipale
- Rencontre OGAT (Jocelyn)
- Rencontre avec le directeur du CLD - dossiers courants
- Analyse de l'entente intermunicipale quant aux équipements supralocaux

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14692-07-18

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 13 juin 2018 au 5 juillet 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14693-07-18

**RAPPORT DE LA VENTE POUR NON-PAIEMENT D'IMPÔTS  
FONCIERS**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport de la vente pour non-paiement d'impôts foncier de l'année 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE QUANT À  
UNE DEMANDE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE DU QUÉBEC RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE  
FINANCIÈRE POUR LE SOUTIEN À L'ORGANISATION DES  
INTERVENTIONS D'URGENCE HORS RÉSEAU ROUTIER**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC de Témiscamingue quant à une demande auprès du ministère de la Sécurité publique du Québec relativement au programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors réseau routier et décident de ne pas donner suite à cette demande.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14694-07-18

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA  
QUANT AU NOURRISSAGE DES ANIMAUX SAUVAGES ET  
RESPONSABILITÉS PARTAGÉES**

ATTENDU que la municipalité de La Macaza a adopté la résolution 2018-03-42 lors de la séance de mars 2018 quant à une demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) concernant le nourrissage des animaux sauvages;

ATTENDU que le MFFP considère qu'il s'agit de problématiques de nuisance qui sont tout simplement sous la responsabilité de la municipalité et que le simple fait de réglementer réglerait une problématique qui interpelle un grand nombre d'intervenants;

ATTENDU que la municipalité soulève l'importance de trouver avec tous les intervenants, soit le MFFP et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET), des solutions pour diminuer le nombre d'accidents routiers qui découlent du nourrissage des animaux sauvages, particulièrement des chevreuils;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appuie la municipalité de La Macaza quant à sa demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) de travailler avec les municipalités afin de trouver des solutions pour diminuer le nombre d'accidents routiers qui découlent du nourrissage des animaux sauvages, particulièrement des chevreuils.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*



**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY  
QUANT À LA CRISE DU MARCHÉ DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC de Beauharnois-Salaberry quant à la crise du marché des matières recyclables et décident de ne pas donner suite.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14695-07-18

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE COATICOOK QUANT À LA  
RECONNAISSANCE DU RÔLE DES MUNICIPALITÉS ET  
RÉTABLISSEMENT DES MONTANTS DE TRANSFERTS**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Coaticook quant à la reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts;

ATTENDU qu'à la fin de l'année 2014, le gouvernement du Québec souhaitait atteindre l'équilibre budgétaire et proposa un pacte fiscal aux municipalités, représentant tout près de 300 millions de dollars en coupures directes annuelles;

ATTENDU que le gouvernement du Québec dégage aujourd'hui des surplus budgétaires;

ATTENDU que les élus municipaux disposent d'une légitimité directe, issue de leurs commettants et que le gouvernement du Québec affirme reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité;

ATTENDU qu'à ce titre, il a mainte fois affirmé vouloir augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs;

ATTENDU la période électorale qui approche à grands pas;

ATTENDU qu'il est opportun de bonifier l'enveloppe du Fonds de développement des territoires afin de permettre aux municipalités de jouer leur rôle et augmenter leur autonomie;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appuie la MRC de Coaticook quant à la demande au gouvernement du Québec de réinvestir dans les paiements de transfert qu'il a lui-même coupé depuis 2014, en bonifiant l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT) afin de reconnaître le rôle de gouvernement de proximité des municipalités et leur laisser jouer le rôle qui leur revient.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES ETCHEMINS QUANT À  
L'ASSOUPLISSEMENT À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA  
PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES  
(LPTAA)**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC des Etchemins quant à l'assouplissement à l'application de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)* et décident de ne pas donner suite.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14696-07-18

**AUTORISATION QUANT À LA CONCLUSION DU CONTRAT  
D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE**

ATTENDU le projet présenté dans l'enveloppe du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) 2018-2019 quant à la mise en valeur du pôle communautaire et touristique du site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier;

ATTENDU le dépôt de l'échéancier des travaux quant à l'architecture de paysage du site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier;

ATTENDU que le choix des végétaux devra être identifié par une firme d'architecture de paysage et qu'il y a lieu d'octroyer rapidement ce contrat;

ATTENDU qu'une réponse est attendue incessamment concernant l'acceptation du projet au FARR 2018-2019;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à octroyer un contrat pour l'architecture de paysage, à hauteur maximale de 25 000 \$, le tout, conditionnellement à la confirmation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du financement du FARR quant au projet du pôle communautaire et touristique du site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14697-07-18

**ANNULATION DU PROCESSUS DES DEMANDES DE PRIX POUR UN  
MANDAT PARTICULIER À L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

ATTENDU la soumission reçue dans le cadre de la demande de prix ÉVAL-01-2018;

ATTENDU les disponibilités financières;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à l'offre reçue en date du 4 juillet 2018 et mandater la direction générale à évaluer différentes possibilités s'offrant à la MRC afin de pouvoir compter l'expertise recherchée.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PARTENARIAT | CAHIERS RÉUSSITE ET QUESTIONS D'HISTOIRE**

La directrice générale présente aux membres du comité administration la demande reçue pour un partenariat dans le cadre du programme Cahiers Réussite et Questions d'histoire. Étant donné les disponibilités budgétaires, les membres décident de ne pas donner suite.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14698-07-18

**OFFRE DE PARTENARIAT FINANCIER DE LA CDCHL**

ATTENDU la demande de la Corporation de développement communautaire Hautes-Laurentides (CDCHL) quant au partenariat financier dans le cadre de la

semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser une somme de 100 \$ pour une espace sur les napperons produits par la CDCHL lors de la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14699-07-18

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT | CONGRÈS ADGMRCQ LAURENTIDES**

ATTENDU la demande de soutien financier de la MRC des Pays-d'en-Haut

ATTENDU que le congrès 2018 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) se tiendra dans les Laurentides;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle contribue, pour un montant de 750 \$, à l'organisation de cet événement.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Yvon Allen, directeur au service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à la mise à jour des rôles et revisite ainsi que l'équilibrage des rôles 2019, 2020 et 2021.

.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14700-07-18

**DÉLAI POUR REPORTER LE DÉPÔT DE CERTAINS RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

ATTENDU l'utilisation importante des ressources afin de répondre aux demandes d'informations provenant tant des contribuables que des municipalités suite à l'équilibrage et la mise à jour des rôles;

ATTENDU le processus de modernisation des méthodes en évaluation foncière imposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

Il est proposé par M. Georges Décarie, M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivante :

- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (79022)
- Lac-des-Écorces (79078)
- Mont-Laurier (79088)

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau et Mme Emmanuelle Marcil, respectivement directeur et directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, sont présents. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- Calendrier des rencontres
  - Commission d'aménagement (14 juin)
  - PACES (14 juin)
  - Rencontre de service (18 juin)
  - Rencontre de zone AARQ (19 juin)
  - Formation RADF - Luc Couture et Charles St-Denis (20 juin)
  - Comité technique / volet 3 SUMI (21 juin)
  - Suivi dossiers SDRK avec la directrice générale (27 juin)
  - Rencontre OGAT chapitre régional / MRCAL - MRC des Laurentides - MRCPDH (28 juin)
- Gestion (ententes et conventions)
  - Urbanisme : travaux de modifications règlementaires en cours (Notre-Dame-du-Laus) et à venir (Chute-St-Philippe, Lac-Saguay, Sainte-Anne-du-Lac)
  - Forêt privée – 1 dossier d'infraction à Ferme-Neuve
  - TPI : visite de chantier, fermeture contrat AMGT-05-2017
  - TPI : visite terrain érablière Lac Saguay
- Aménagement du territoire
  - SADR 3 : dépôt des chapitres 5, 6 et 7, retour des résolutions concernant les TIAM et arrondissements patrimoniaux, écriture du chapitre 8 en cours (environnement)
  - PDZA : Rencontre d'information L'ARTERRE (19 juin et 4 juillet)
  - TNO : projet géolocalisation préparation base de données, panneau modèle
  - FARR (acéricole) : données reçues des autres MRC, analyse à venir
  - FARR (PFNL et friches) : consultants a entamé les travaux

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14701-07-18

### AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE : RÈGLEMENT # 2012-359-4

ATTENDU que la municipalité de Nominique a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2012-359-4 modifiant son règlement relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2012-359-4 de la municipalité de Nominique, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14702-07-18

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE : RÈGLEMENT # 2012-362-7**

ATTENDU que la municipalité de Nominique a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2012-362-7 modifiant son règlement relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2012-362-7 de la municipalité de Nominique, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14703-07-18

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE : RÈGLEMENT # 2018-423**

ATTENDU que la municipalité de Nominique a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2018-423 modifiant son règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2018-423 de la municipalité de Nominique, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14704-07-18

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 219-2018**

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 219-2018 modifiant son règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 219-2018 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14705-07-18

**DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Lac-du-Cerf contenue dans sa résolution 197-06-2018, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications aux règlements d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PROPOSITION DE RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE SUR LA PROBLÉMATIQUE ET L'ENCADREMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES**

Les membres du comité administratif échangent sur les problématiques vécues par certaines municipalités concernant la problématique et l'encadrement des animaux domestiques.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14706-07-18

**LISTE DES PATROUILLEURS DU PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA POUR LA SAISON 2018**

ATTENDU qu'à des fins d'application du règlement 421 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans le parc régional du réservoir Kiamika, il y a lieu de nommer les patrouilleurs du parc en tant qu'inspecteurs régionaux;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de nommer à titre d'inspecteurs pour l'application du règlement 421, règlement concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans le Parc régional du réservoir Kiamika, adopté le 27 novembre 2013, MM. Benn Vanderhaegen, Jean-Marc Dallaire et Sébastien Lacroix ainsi que Mmes Geneviève Poirier-Beauchamp et Marie-Claude Provost.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14707-07-18

**TPI - DEMANDE D'EXONÉRATION DE PAIEMENT : PERMIS D'ÉRABLIÈRE**

ATTENDU que la MRC a émis un permis d'érablière (n° 64074) sur les lots intramunicipaux du secteur de Lac Saguy pour le démarrage d'un projet comportant au total près de 25 000 entailles;

ATTENDU que ce projet requiert des investissements majeurs de plusieurs centaines de milliers de dollars avant d'être opérationnel et de générer des revenus;

ATTENDU la demande déposée par le promoteur du projet à l'effet de l'exonérer du paiement de la deuxième facture annuelle (50 %) du coût du permis 2018;

ATTENDU que la MRC souhaite encourager et soutenir le démarrage de tels projets sur son territoire;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que la MRC accorde un crédit de 50 % sur le permis d'exploitation de 2018 de l'érablière n° 64074, soit un montant de 4 371 \$ à même le fonds des TPI.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14708-07-18

### **TPI - DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU BAIL DU PARC RÉGIONAL DU POISSON BLANC**

ATTENDU la demande d'agrandissement de bail reçu par le Parc régional du Poisson Blanc (CPPB) au terme de la résolution CA-20180322-10 pour les lots 5 428 251, 5 428 252, 5 441 887 et 5 441 886, cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle;

ATTENDU que les activités liées au pavillon d'accueil et aux opérations du parc régional du Poisson-Blanc nécessitent des améliorations et requièrent par le fait même de plus en plus d'espace;

ATTENDU que par ces activités, la CPPB contribue à la mise en valeur des terres publiques intramunicipales du secteur, répondant ainsi aux objectifs de la convention de gestion territoriale signée avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU que les activités prévues respectent également le contenu du plan d'affectation du territoire des TPI;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la modification du bail à des fins communautaires du Parc régional du Poisson Blanc sur le territoire public intramunicipal afin d'y inclure les lots 5 441 886, 5 441 887, 5 441 888 et 5 428 252. Le tout couvrant une superficie totale approximative de 60 871,2 mètres carrés. Le loyer sera fixé à 1 % de la valeur marchande tel que prévu par la réglementation.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES**

#### **RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Rencontre TGIRT Nord et Sud pour le projet de stratégie de production de bois, La Macaza, le 19 juin 2018;
- Rencontre de transition pour la TGIRT des Laurentides, bureau du MFFP de Mont-Tremblant, le 21 juin 2018;
- Réception et analyse du nouveau guide du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2018-2021, juin 2018;
- Bilan et rapport annuel 2017-2018 et bilan du PADF 2015-2018;
- Tenue de la rencontre du comité de suivi de l'entente intermunicipale pour le PADF, MRC des Laurentides, le 27 juin 2018;

- Départ à la retraite de M. Jacques Supper, le 29 juin 2018.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14709-07-18

### **NOMINATION AU SEIN DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT) NORD**

ATTENDU que le siège de représentant des entreprises de travaux non commerciaux était toujours vacant au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Nord (UA 064-71);

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de nommer, pour siéger à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Nord (UA 064-71), au poste de représentant des entreprises de travaux non commerciaux, M. David Bélanger, et ce, pour un mandat devant expirer le 31 mars 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SERVICE D'INGÉNIERIE**

#### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE D'INGÉNIERIE**

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis son embauche le 27 juin dernier, les principales activités de service ont porté sur :

- Table de concertation :
  - Convocation et préparation d'une première table de concertation (5 juillet PM)
  - Mise à jour du guide de gestion des priorités du service incluant formulaire de présentation d'une demande au service;
  - Planification et calendrier des rencontres individuelles des municipalités signataires de l'entente;
- Programme d'aide en voirie locale :
  - Mise à jour sur les nouvelles modalités des programmes d'aide financière (en cours);
- Facturation :
  - Montage d'un tableau de suivi des heures du service d'ingénierie basé sur l'entente pour suivi de facturation (en cours).

\*\*\*\*\*

### **ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14710-07-18

#### **REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JUIN 2018**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7841 à 7870, totalisant 115 870,72 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*



RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14711-07-18

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 30 JUIN 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 30 juin 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DU PERSONNEL**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14712-07-18

**EMBAUCHE D'UN GÉOMATICIEN, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE V**

ATTENDU la tenue du concours 18-SGIRN-03 pour le poste de géomaticien, classe V, poste occasionnel;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Sylvain Boivin afin de combler un poste occasionnel de géomaticien classe V, à temps complet, pour la période du 2 juillet 2018 au 31 mars 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14713-07-18

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE, POSTE PERMANENT, CLASSE IV**

ATTENDU la tenue du concours 18-EV-03 pour le poste de technicien en évaluation foncière, classe IV, poste permanent;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Benoit Legault afin de combler un poste permanent de technicien en évaluation foncière, classe IV, à temps complet, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14714-07-18

**AUTORISATION DE CONFIRMATION D'EMBAUCHE DANS LE CADRE DU CONCOURS 18-AD-07 - TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ, CLASSE III, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU la tenue du concours 18-AD-07 quant au poste de technicien(ne) en comptabilité, classe III, poste occasionnel à temps partiel;

ATTENDU les entrevues du 20 juillet 2018;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de sélection à confirmer au candidat retenu son embauche à titre de technicien(ne) en comptabilité, classe III, suivant les entrevues du 20 juillet 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable ne se manifeste.

\*\*\*\*\*

**AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 11 h 15.

\*\*\*\*\*

---

**Gilbert Pilote, préfet**

---

**Me Mylène Mayer, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**